

Rapport | Centre de politique culturelle : Provenance des contenus, médias et démocratie

Le Centre de politique culturelle de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (UEADO) est une plateforme nationale bilingue qui vise à élaborer des politiques culturelles éclairées, inclusives et intégrées. Il contribue aux enjeux stratégiques en collaboration avec des chercheurs, des décideurs, des artistes et des créateurs issus des milieux universitaires, gouvernementaux, à but non lucratif et privés du Canada.

Vous souhaitez en savoir plus sur le Centre?

[Visitez notre site web](#), [abonnez-vous à notre bulletin mensuel](#) ou [suivez-nous sur LinkedIn](#)

Résumé

L'essor de l'intelligence artificielle (IA), combiné à la popularité des plateformes de partage social, a rendu plus facile que jamais la création et la diffusion d'images, de vidéos et d'actualités fausses en ligne. Cela contribue à éroder la confiance du public : lorsque n'importe qui peut créer du contenu synthétique indiscernable du contenu « réel », les gens commencent à douter de l'authenticité de tout le contenu qu'ils consomment. Cela conduit à ce qu'on appelle le « dividende du menteur », un phénomène par lequel des acteurs malveillants peuvent faire passer des renseignements véridiques pour des faux, rendant ainsi plus difficile, pour le public, de savoir sur quoi se fier.

Il existe des solutions techniques pour vérifier l'authenticité des contenus numériques; l'une d'entre elles est la norme ouverte et interexploitable formulée par [la Coalition for Content Provenance and Authenticity \(C2PA\)](#). Cette approche couvre l'ensemble de l'écosystème de l'information, de la saisie à la production, en passant par la diffusion et la consommation. Son adoption nécessite toutefois la participation d'un large éventail de parties prenantes indépendantes. C'est en coordonnant et en mobilisant ces parties prenantes que le gouvernement fédéral peut accélérer les progrès.

Pour relever ce défi, le Centre de politique culturelle a réuni des spécialistes issus des médias, du gouvernement, du secteur technologique et de la société civile dans le cadre d'un atelier intitulé « Provenance des contenus, médias et démocratie » lors du sommet annuel DemocracyXChange (DXC) en avril 2026. L'atelier a été conçu avec le soutien de collègues de Neural Transform et de CBC/Radio-Canada, et animé par Aaron Williamson.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Explorer comment un code de pratique volontaire pourrait être structuré et adopté afin d'établir des normes pour la réglementation future.
- Veiller à ce que les systèmes de provenance restent accessibles sur le plan financier et technique et soient adoptés par un large éventail d'utilisateurs, y compris les petits organismes de presse, les créateurs indépendants et les groupes de la société civile.

Pour y parvenir, les participants ont d'abord examiné comment les données de provenance pouvaient faire l'objet d'un suivi de la création à la consommation du contenu et ont déterminé

les défis particuliers propres à l'étiquetage du contenu à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Ils ont ensuite discuté des éléments clés que pourraient comprendre un code de pratique volontaire au Canada.

Afin de traduire ces observations en mesures concrètes, des actions prioritaires ont été définies pour orienter l'approche canadienne en vue d'une adoption immédiate et évolutive :

- Le Canada devrait donner la priorité à la mise à l'essai du code de pratique dans des domaines à forte incidence, tels que les grandes salles de presse et les données des gouvernements fédéral et provinciaux, afin d'établir une confiance de base et de démontrer la faisabilité du projet.
- Les ministères fédéraux et provinciaux peuvent montrer l'exemple en apposant des étiquettes de provenance et d'authenticité sur leurs propres contenus, tels que les rapports et les publications de données.
- Les gouvernements devraient jouer un rôle de catalyseur en utilisant leur pouvoir d'achat (appels d'offres) en vue d'exiger des étiquettes de provenance sécurisées pour les médias dans tous les nouveaux systèmes destinés au public. La conformité devrait être liée à l'accès au marché, ce qui signifie que les entités non conformes pourraient être exclues des marchés publics ou jugées inadmissibles aux subventions.
- Les flux de travail des salles de presse devront être modernisés pour intégrer les technologies d'IA et de provenance des médias. Cela intervient à un moment où les salles de presse, confrontées à des difficultés financières, « se débrouillent » avec les outils actuels. Des subventions au journalisme visant à encourager la mise à niveau du matériel, des logiciels et des flux de travail accéléreront l'adoption de l'écosystème de provenance des médias. Une grande partie de ce travail relève de l'intégration de systèmes interentreprises et constitue un investissement en productivité.
- Les citoyens doivent comprendre comment interpréter les signaux de provenance. Cela nécessite d'intégrer la littératie médiatique aux programmes scolaires (en s'inspirant des modèles existants d'autres territoires) et de lancer des campagnes de sensibilisation ciblées, adaptées à la diversité démographique.
- Des mesures de protection strictes doivent être intégrées au code de pratique afin de protéger les sources vulnérables — telles que les journalistes et les militants — contre la surveillance, en veillant à ce que les données de provenance ne puissent pas être utilisées à des fins malveillantes contre des personnes.

Contexte

La diffusion rapide de contenus de haute qualité générés par l'IA rend indispensable la traçabilité de leurs origines et la préservation des renseignements d'origine. Les hypertrucages et les médias manipulés — images, vidéos et même reportages d'actualité — sont devenus des outils de désinformation et d'ingérence électorale. L'urgence est évidente, et les solutions techniques seules ne suffisent pas. L'inquiétude du public est grande : [70 % des Canadiens considèrent l'IA comme un risque grave, et 88 % réclament une gouvernance plus stricte](#). Des incidents tels que la [campagne des robots de recherche de Kirkland Lake](#) et les publicités générées par l'IA imitant des médias d'information lors des élections fédérales de 2025 mettent en évidence la menace que représentent les contenus générés par l'IA pour l'intégrité

démocratique du Canada. La provenance des contenus en ligne est souvent invisible, et l'écosystème reste fragmenté. En l'absence de détails de vérification visibles et fiables, le public peine à distinguer les contenus authentiques de ceux qui ont été manipulés, ce qui sape la confiance dans l'écosystème de l'information.

Cet atelier organisé par le Centre lors de DemocracyXChange a soulevé une question fondamentale : quelles attentes de base devraient guider l'adoption de la provenance des contenus au Canada? Les participants ont abordé cette question en cherchant à définir les grandes lignes d'un cadre volontaire et d'un code de pratique pour la provenance des médias au Canada. Ce cadre garantirait que les systèmes de provenance soient accessibles à tous, tout en établissant des flux de contenu numérique sécurisés et traçables. Il permettrait d'aligner les parties prenantes sur des normes communes et de maintenir la position concurrentielle du Canada en tant que chef de file mondial dans la promotion de la confiance et de la résilience au sein de l'écosystème de l'information.

Afin d'orienter leur réflexion sur les solutions possibles, les participants ont découvert l'une des solutions techniques qui a pris de l'ampleur à l'échelle mondiale : la [Coalition for Content Provenance and Authenticity \(C2PA\)](#). La C2PA prévoit une norme technique ouverte et interexploitable permettant d'associer des renseignements d'origine inviolables (ou « signaux de provenance ») à des contenus numériques tels que des images, des vidéos et des documents, ce qui rend possible la vérification des renseignements d'authenticité. Elle fonctionne comme un reçu numérique, retraçant le parcours du contenu numérique depuis son origine — de l'objectif d'un appareil photo, d'un traitement de texte, d'un enregistreur audio, etc. — jusqu'à sa destination finale : nos téléphones et nos écrans d'ordinateur. Cette approche « de bout en bout » crée un enregistrement complet et ininterrompu de l'origine du contenu et de la manière dont il a été modifié, et fournit au consommateur des renseignements fiables sur lesquels fonder sa décision en toute confiance. On peut la considérer comme l'équivalent d'une étiquette nutritionnelle pour les médias : les consommateurs peuvent choisir de l'ignorer, mais sa présence permet de prendre des décisions éclairées. Cependant, son efficacité augmente avec une adoption plus large, un affichage visible et la maîtrise de l'outil par les utilisateurs.

Avant l'atelier, les participants ont reçu un document d'information préparé par le Centre de politique culturelle, qui offre un aperçu détaillé du paysage et des principaux défis. Pour accéder à ce document, [cliquez ici](#).

Suivi de la provenance : de la création à la consommation

Dans le cadre de l'atelier, on a utilisé un cadre de chaîne d'approvisionnement pour cartographier et retracer le cycle de vie de l'information numérique, de la création à la vérification, en passant par l'intégration, la distribution et enfin la consommation. Répartis en groupes de travail, les participants ont cernés les acteurs, les menaces et les défis liés aux flux de travail à chaque étape. Cette approche a permis de faire passer les discussions d'une politique abstraite à des conclusions concrètes, révélant où les signaux de provenance sont perdus ou compromis.

Les participants ont répertorié une multitude d'acteurs positifs et négatifs influençant l'adoption des normes de provenance tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'information,

notamment les journalistes, les rédacteurs en chef, les créateurs, les archivistes, les plateformes de réseaux sociaux, les entreprises d'IA, les annonceurs, les vérificateurs de faits, les chercheurs, les organismes gouvernementaux, les fermes de robots, les agents non humains et les utilisateurs.

Les participants ont détecté une convergence des menaces et des défis sur la chaîne d'approvisionnement de l'information. Ils ont mis en évidence les obstacles systémiques interconnectés suivants :

1. L'érosion de la vérité et de la confiance

- Les mauvais acteurs peuvent rejeter des renseignements véridiques en les qualifiant de faux, et vice versa. Des responsables gouvernementaux ont eux-mêmes admis que leurs institutions avaient été « trompées à maintes reprises » par des contrefaçons élaborées, faisant ainsi courir le risque que le public doute de la véracité de tout contenu. Cela entraîne un déclin général de la confiance dans l'écosystème des nouvelles et des informations.
- Les « usines à trolls » et les fermes de robots inondent Internet de propagande. De plus, l'IA crée du contenu à partir de données anciennes, sur lesquelles la nouvelle IA s'entraîne ensuite, créant ainsi une boucle où la vérité d'origine est diluée ou perdue à jamais.
- Les outils d'IA résumant souvent l'actualité sans citer leurs sources, masquant ainsi l'identité de l'auteur original et empêchant les consommateurs de faire la distinction entre des informations fiables et le bruit généré par l'IA.

2. Pressions opérationnelles et économiques

- La pression pour publier des « informations de dernière minute » peut laisser aux journalistes des ressources limitées pour la vérification des faits. Le processus de vérification doit être adapté pour être complété par une vérification de machine à machine. Il existe une tension fondamentale entre la nécessité de la rapidité et le temps et les efforts requis pour mener une vérification rigoureuse.
- Les grands réseaux disposent peut-être des budgets nécessaires pour adopter des normes de provenance, ce qui n'est pas forcément le cas des journaux locaux et des journalistes indépendants. Sans soutien, les informations relatives aux communautés locales pourraient bientôt devenir invisibles ou être négligées en raison de l'absence de signaux de provenance reconnus.
- Certains journalistes ne peuvent plus publier en toute confiance, car ils manquent de ressources, de temps ou d'outils techniques pour distinguer les contenus authentiques des faux générés par l'IA. La crédibilité de leur travail est menacée par un flux constant de fausses nouvelles et de désinformation, et ils sont souvent mal équipés pour y faire face.

3. Fragilité technique et intégrité des données

- Les normes fondamentales pour l'intégration de la provenance, telles que C2PA, existent déjà et sont désormais déployées comme fonctionnalité dans les appareils photo, les suites de montage, les outils d'IA générative et les navigateurs. Le fossé fonctionnel réside dans l'intégration des systèmes, l'adaptation des flux de travail et la formation. Les médias hésitent à investir, car ils ne voient pas encore d'avantage financier immédiat ou ne font pas confiance à la fiabilité de ces systèmes.
- Comme les agents IA lisent et partagent automatiquement les informations, les données de vérification doivent être lisibles par les machines, et pas seulement par les humains, ce qui ajoute une complexité technique.
- Les plateformes suppriment systématiquement les signaux de provenance. Une suppression accidentelle — où la preuve numérique de l'origine d'un contenu est détruite — peut également se produire lorsque des fichiers sont partagés d'une source à une autre. Des technologies permettant de restaurer les données de provenance existent, mais elles font peser la charge financière sur les salles de presse, déjà en difficulté, plutôt que sur les plateformes.

4. Confidentialité, sécurité et surveillance

- Les signaux de provenance, bien qu'optionnels, pourraient amplifier la surveillance de masse, plutôt que de servir uniquement à la vérification, et pourraient être utilisés par les gouvernements ou des acteurs malveillants pour traquer et punir des personnes.
- Ajouter trop de données à une publication pourrait révéler par inadvertance la localisation ou l'identité d'une source, créant un compromis dangereux entre la vérification et la sécurité personnelle ou politique. La suppression des métadonnées est une fonction importante.

5. Conflits juridiques et structurels

- Les signaux de provenance peuvent devenir des enregistrements permanents s'ils sont lus par des systèmes d'entraînement d'IA, ce qui entre en conflit avec les lois permettant aux personnes de demander la suppression de leurs données. Déterminer comment faire en sorte que les modèles d'IA « désapprennent » les données constitue un obstacle majeur.
- Il n'y a pas de consensus sur la question de savoir si les contenus d'actualité peuvent être utilisés pour entraîner des modèles d'IA sans autorisation ni rémunération, ce qui crée un champ de bataille juridique chaotique. Les signaux de provenance peuvent contenir des renseignements sur les conditions de consentement, ce qui dissiperait certains doutes quant à l'intention d'un créateur.
- Les modèles d'IA, même avec la provenance en place, pourraient contourner les conditions de consentement et « s'approprier » le contenu en le conservant sur des plateformes fermées, coupant ainsi les créateurs de leur public et de leurs revenus.

6. Le paradoxe de l'adoption

- Si le processus de vérification de la provenance est trop complexe, les salles de presse l'ignoreront; s'il est trop restrictif, des articles de grande valeur risquent de ne

jamais être publiés. Il faut intégrer cette dimension dans les processus techniques afin de réduire au minimum la charge de travail des journalistes et d'assurer une adoption uniforme.

- Les grandes plateformes risquent de ralentir les progrès, car leurs modèles économiques privilégient l'engagement et la rapidité plutôt que la véracité et l'origine du contenu. La provenance ne résout pas ce conflit d'intérêts fondamental, mais elle offre des pistes pour y remédier.

Principales conclusions :

Les participants ont établi plusieurs principes qui guideront l'élaboration du code de conduite volontaire :

- Les normes de provenance exigent plus que des mises à niveau technologiques et des améliorations des flux de travail. Elles nécessitent des investissements parallèles dans les politiques, l'éducation et les capacités humaines. Pour combler le déficit de ressources, les gouvernements, les collaborations industrielles et les partenariats public-privé doivent intervenir pour financer et dispenser la formation nécessaire à une adoption équitable.
- La technologie permettant de relever les défis liés à la provenance existe déjà. Pour une adoption généralisée, les outils doivent être suffisamment simples pour que n'importe qui puisse les utiliser sans expertise technique. L'objectif est de garantir que chacun puisse retracer l'origine des contenus, quelle que soit sa position vis-à-vis du contenu lui-même.
- La confiance est personnelle et contextuelle. Les utilisateurs ont besoin de transparence : la possibilité de voir qui a créé et partagé le contenu, et d'évaluer leur crédibilité. La confiance est le choix d'un destinataire informé, et non une imposition des gouvernements ou des grandes entreprises.
- Une prise de conscience majeure a été la nécessité de distinguer entre « distribution » (partager un article) et « entraînement » (utiliser un article pour former une IA); les éditeurs devraient avoir le droit et la capacité technique de dire « non » à ce dernier, sans perdre l'accès aux résultats de recherche et aux revenus publicitaires du premier.
- Les participants ont convenu que l'ancien mode de diffusion de l'information (du créateur au lecteur) ne fonctionne plus. Aujourd'hui, l'IA agit comme un intermédiaire qui masque souvent la source. Le groupe a pris conscience que sans moyen de visualiser le « cycle de vie » d'un article, les consommateurs ne peuvent pas savoir si ce qu'ils lisent est réel ou s'il s'agit simplement d'un recyclage de données anciennes.

L'atelier a révélé que des solutions techniques de traçabilité existent déjà, mais que leur adoption est entravée par des obstacles économiques, juridiques et opérationnels. Une approche collaborative, axée sur la communauté — soutenue par des normes ouvertes et une vérification hybride — est essentielle pour préserver la confiance, l'exactitude et l'équité dans l'écosystème de l'information numérique. Cet objectif doit être réalisé en élaborant un code de

pratique volontaire pour le Canada. La section suivante présente les principes fondamentaux de ce code, qui concrétise les idées ci-dessus en attentes élémentaires pour les organisations médiatiques, les organismes gouvernementaux et les fournisseurs de technologies.

Élaboration d'un code de pratique volontaire pour le Canada

Pour remédier à la fragmentation de l'écosystème de l'information, les participants à l'atelier ont dépassé le stade de détermination des problèmes pour élaborer un prototype de code de pratique volontaire adapté au contexte canadien. Ce cadre n'est pas conçu comme un mandat rigide, mais comme un ensemble d'attentes de base défini par le secteur que les organisations médiatiques, les organismes gouvernementaux, les fournisseurs de technologies et les utilisateurs finaux peuvent adopter pour établir des flux de contenu numérique sécurisés et traçables. La philosophie au cœur de ce code est la flexibilité : reconnaissant qu'un grand diffuseur national et un journaliste communautaire indépendant sont confrontés à des contraintes de ressources très différentes, le cadre permet une conformité à plusieurs niveaux en fonction de la capacité et du profil de risque de l'organisation. Cette approche vise à réduire les barrières à l'entrée tout en garantissant que les principes essentiels de la provenance sont respectés à tous les niveaux de la création de contenu.

Définition du champ d'application et de la gouvernance

L'un des piliers centraux du code de pratique est l'établissement de définitions claires et partagées pour les genres de contenu et la gouvernance du cadre lui-même. Les participants ont convenu que le cadre devait distinguer le contenu créé par l'homme, la création assistée par l'IA et le matériel entièrement généré par l'IA, en fondant ces distinctions sur l'intention, la perception et le processus. Afin de garantir que le code de soit pratique et juridiquement solide, l'atelier a établi plusieurs éléments structurels essentiels :

- Il doit explicitement inclure les utilisateurs finaux dans son champ d'application, garantissant que le public n'est pas seulement un destinataire passif, mais une partie prenante reconnue dans l'écosystème de la provenance.
- Il doit clairement séparer les exigences légales (telles que les lois canadiennes sur la protection de la vie privée) des normes techniques mondiales (comme les spécifications ISO ou C2PA), permettant une adaptation locale sans compromettre l'interopérabilité internationale.
- Il doit définir clairement ce qui constitue un « changement substantiel » au contenu, en distinguant une modification technique (comme le réglage de la luminosité d'une photo) d'une modification rédactionnelle substantielle (comme l'utilisation de l'IA pour placer une personne dans un lieu qu'elle n'a jamais visité). Si un changement significatif survient, le contenu doit être réétiqueté pour indiquer qu'il a été modifié. Cela doit se faire en référence à des normes internationales, telles que les codes de type de média CITP.
- Il doit exposer les conséquences en cas de non-conformité, en fournissant une compréhension claire des risques pour les organisations qui choisissent de ne pas adopter les normes, même dans un cadre volontaire. Elles pourraient tout de même subir des répercussions, telles que la perte de l'admissibilité aux subventions ou l'exclusion des appels d'offres publics (DP).

Intégrer la confidentialité et la sécurité

La confidentialité et la sécurité sont au cœur même du code de pratique proposé, reflétant ainsi une préoccupation majeure soulevée tout au long de l'atelier concernant le risque que les données de provenance soient utilisées à des fins malveillantes contre des personnes vulnérables. Le code de pratique doit inclure explicitement des dispositions visant à protéger l'identité des sources, telles que les journalistes et les militants opérant sous des régimes oppressifs.

Les principales garanties en matière de confidentialité intégrées dans le code de pratique volontaire comprennent :

- Recueillir les renseignements qui sont uniquement nécessaires à la vérification.
- Étendre les données de provenance au-delà du moment de la saisie pour inclure l'archivage, la réutilisation et la gestion des droits.
- Permettre aux créateurs de contrôler et de modifier les renseignements de provenance facultatifs qu'ils choisissent d'inclure avec le média.
- Résoudre le conflit entre les enregistrements immuables et les exigences légales en ce qui a trait à la suppression des données, le cas échéant.

Favoriser l'adoption et les mesures incitatives commerciales

Bien que le code soit volontaire, on a, dans le cadre de l'atelier, déterminé plusieurs mécanismes stratégiques pour encourager son adoption à grande échelle et garantir son efficacité. L'accent a été mis en particulier sur l'adhésion des fournisseurs. Les principaux fournisseurs de matériel et de logiciels ainsi que les propriétaires de plateformes (tels que Canon, Google, Adobe, Microsoft et Meta) déploient déjà des fonctionnalités basées sur les normes de provenance C2PA en raison de la demande mondiale. Le groupe a convenu que le code de pratique doit démontrer les avantages de la conformité pour le Canada et clarifier les risques liés à la non-adoption afin de continuer à motiver ces fournisseurs, ainsi que les fournisseurs moins importants.

Afin de faciliter la collaboration sans enfreindre les lois sur la concurrence, le code de pratique imposerait des « règles internes » pour les partenariats. Ces règles permettraient aux organisations de partager des connaissances non exclusives, techniques et opérationnelles afin de promouvoir collectivement l'utilisation d'outils de provenance, tout en interdisant strictement l'échange de renseignements sensibles sur le plan commercial ou toute coordination susceptible de restreindre la concurrence.

Le rôle du gouvernement

Les organismes gouvernementaux ont été reconnus comme étant particulièrement bien placés pour montrer l'exemple, bien qu'une préoccupation majeure soulevée ait été que le contrôle centralisé des systèmes de provenance, en particulier par le gouvernement, pourrait être détourné pour faire taire des voix ou contrôler les discours. Compte tenu de cette mise en garde, les participants ont conseillé que les ministères fédéraux et provinciaux commencent par signer leurs propres publications de données et rapports de recherche afin d'établir une référence en matière de confiance. Le code envisage également l'utilisation du pouvoir d'achat et d'autres leviers pour favoriser l'adoption. Ceux-ci comprennent :

- Rendre obligatoire le respect des normes de provenance dans les demandes de propositions (DP) gouvernementales afin de créer des incitations sur le marché.
- Lier l'octroi de subventions et de programmes de soutien au journalisme au respect des normes.
- Soutenir les campagnes de littératie numérique pour aider les citoyens à comprendre et à valoriser les signaux de provenance.
- Expliquer clairement les conséquences de la non-conformité afin d'encourager la participation volontaire.

La voie à suivre

La voie à suivre en ce qui concerne le code de pratique volontaire consiste à privilégier l'adoption à grande échelle de multiples sous-systèmes complémentaires plutôt que d'attendre une solution parfaite. L'atelier s'est conclu en mettant l'accent sur une stratégie de « provenance minimale viable » (MVP), en se concentrant d'abord sur des cas d'utilisation à grande incidence au sein des grandes salles de presse et des publications de données gouvernementales. Cela signifie s'attaquer dès maintenant à des segments précis et à forte valeur ajoutée de la chaîne d'approvisionnement de l'information, plutôt que d'attendre un système parfait qui pourrait ne jamais voir le jour. Il est essentiel que cette phase comprenne une consultation active des parties prenantes afin de recueillir les commentaires des organisations médiatiques, des pouvoirs publics et de la société civile sur le cadre provisoire, garantissant ainsi une large adhésion.

Une grande partie de ce travail a déjà été menée par CBC/Radio-Canada en collaboration avec des partenaires internationaux. Il serait utile que ce savoir-faire soit partagé avec les autres acteurs de l'écosystème médiatique canadien.

Conclusion

L'atelier DemocracyXChange 2026 a réussi à cartographier l'écosystème complexe de la provenance des contenus numériques, révélant que le défi posé par les médias synthétiques est un enjeu multidimensionnel qui a une incidence sur notre tissu social, notre stabilité politique et notre santé économique. Le consensus est clair : le « dividende du menteur » et la fragmentation de notre chaîne d'approvisionnement en informations constituent une menace directe pour la résilience de la démocratie canadienne. L'émergence des résumés basés sur l'IA en tant que source d'information principale exacerbe ce défi.

Pour aller de l'avant, il faut une approche coordonnée qui rassemble le gouvernement, l'industrie et la société civile. Plutôt que d'attendre que des réglementations rigides imposent le changement, le Canada peut se joindre à un mouvement mondial visant à étiqueter de manière sécurisée le contenu numérique en établissant un code de pratique volontaire et en adoptant une stratégie de « provenance minimale viable ». Cette approche nous permet de commencer à vérifier l'origine du contenu immédiatement, sans attendre une technologie parfaite.

L'atelier s'est conclu par un engagement à partager les conclusions et à poursuivre ce dialogue essentiel. L'objectif est de veiller à ce que la technologie soit au service de la vérité, en protégeant à la fois les créateurs et les citoyens. Les institutions publiques canadiennes et les fournisseurs de technologies doivent agir de manière proactive dès maintenant pour rassembler



les parties prenantes et établir des normes. Nous pourrions ainsi préserver l'intégrité de notre écosystème de l'information avant que des pressions extérieures ou des crises ne nous y contraignent.

Nous disposons déjà d'un modèle de réussite : [l'UER et CBC/Radio-Canada ont remporté le prix NAB 2026 de l'innovation technologique](#) pour leur flux de travail de bout en bout qui permet de capturer des vidéos sur une caméra Sony équipée de la technologie C2PA, de les monter à l'aide des outils C2PA d'Adobe, de les signer à l'aide d'un outil créé à l'interne par CBC/Radio-Canada, et de les lire sur le lecteur vidéo à code source ouverte C2PA de l'UER. Cette réussite démontre qu'avec un leadership et une collaboration adéquats, les innovateurs canadiens peuvent non seulement relever ces défis, mais sont également prêts à jouer leur rôle dans l'établissement de la norme mondiale en matière de confiance numérique.

Des normes internationales relatives à la provenance des médias numériques ouverts et sécurisés existent désormais et sont rapidement intégrées aux produits et services existants. Le défi pour le Canada consiste à amener les entreprises à donner la priorité à l'intégration de cette capacité dans les flux de travail journalistiques établis et à former le personnel à l'interprétation des résultats. Une fois ces bases en place, l'effort pourra s'étendre à la sensibilisation du public. La création d'un code de pratique donnera un élan supplémentaire à cette initiative.